

# « Programmation et gouvernance des finances publiques - Jean Arthuis : « On attendait une rupture, on fait dans le minimum syndical » »

29/10/2012

**Projet de loi relatif à la programmation et à la gouvernance des finances publiques - Jean Arthuis : « On attendait une rupture, on fait dans le minimum syndical »**

Le Sénat examine aujourd'hui le projet de loi relatif à la programmation et à la gouvernance des finances publiques. Jean Arthuis, Sénateur de la Mayenne, regrette : **« Alors que ce texte devrait nous permettre de sortir de notre tripe addiction au déficit, à la dépense publique et à l'endettement, le gouvernement opte pour la facilité, bref il fait le minimum syndical. »**

Le sénateur de la Mayenne, considère que **« Le Gouvernement fait malheureusement le choix du clair-obscur et s'expose à trois critiques. »**

Tout d'abord, Jean Arthuis déplore que nous n'ayons pas eu le courage, comme de nombreux pays de l'Union européenne l'ont fait, de dissiper l'ambiguïté en s'en remettant à des **institutions indépendantes pour établir les prévisions macroéconomiques** : **« Nous restons dans l'auto-prévision avec la tentation de l'excès d'optimisme ! J'attendais une totale déconnexion entre les prévisions macro-économique et le Gouvernement. En définitive, le Gouvernement sera totalement libre dans ses arbitrages et pourra laisser libre cours à l'illusionnisme coutumier ».**

Concernant la composition du **Haut Conseil des finances publiques**, organisme chargé d'émettre des avis sur les prévisions gouvernementales et sur les programmations des finances publiques dont le Gouvernement propose la création, **« Etrange arbitrage et évident conflit d'intérêts puisque quatre magistrats de la Cour des comptes sont appelés à siéger dans cette instance. Comment peut-on statuer sur les prévisions de croissance et exprimer sereinement une opinion sur l'exécution budgétaire ? »**

Enfin, Jean Arthuis estime qu'avec ce dispositif **« la gesticulation l'emporte sur l'effectivité. »** Le sénateur recommande donc que le Parlement se dote des moyens d'expertise en vue de fonder sa propre opinion : **« Il importe de sortir au plus vite d'une alchimie aux allures de mystères, laissant à penser que le « doigt mouillé » sert d'instrument de mesure. »**

Afin d'éviter des abus manifestes de la part du Gouvernement, qui priveraient le TSCG et le présent projet de loi de toute portée en **« cassant le thermomètre »** le groupe UDI-UC a déposé une première série d'amendements ayant pour objet de renforcer la portée des avis défavorables du Haut Conseil.

Une seconde série d'amendements prévoit d'inscrire dans la loi organique que **le refus du Haut Conseil d'avaliser les prévisions macroéconomiques entraînera l'insincérité de l'ensemble des textes financiers, et donc leur inconstitutionnalité.**

Enfin, Jean Arthuis propose de consolider les informations fournies à propos de l'endettement par la présentation annuelle, à l'occasion de la loi de finances initiale, d'un **tableau reprenant la dette souscrite directement par l'Etat, mais aussi la dette « implicite »** induite par la multiplication des contrats de partenariats publics-privés et par les baux emphytéotiques administratifs.

Les sénateurs du groupe UDI-UC espèrent ainsi **donner plus de consistance** et de robustesse à un dispositif **imprécis, flou et dénué en l'état d'application concrète.**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)